



GRAINE Guyane
15 cité Massel – Rte de Montabo,
97300 Cayenne

A Cayenne, le 10 mars 2014,

OBJET : lettre ouverte dans le cadre de des élections municipales de mars 2014.

Mesdames, Messieurs les candidats aux élections municipales,

Face aux défis à relever – *accroissement de la population, augmentation de l'urbanisation et de la Surface Agricole Utile, rattrapage structurel, production énergétique, etc.* – le territoire de la Guyane pourrait se positionner en exemple réussi d'une société proposant un avenir plus solidaire entre les populations, plus équitable socialement, plus respectueuse de l'environnement pour un développement économique durable, au service des hommes et respectueux des ressources.

Dans l'optique d'accompagner ce changement de société, l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) regroupe une multitude d'initiatives qui s'adressent à tous dans tous les contextes de la vie (scolaires, familles, élus, professionnels, agents des collectivités, sportifs...).

L'EEDD propose de sensibiliser, informer, former, éduquer tous les acteurs, pour leur donner les moyens de participer aux projets de développement durable de leur territoire. À l'échelle du territoire communal, développer l'EEDD, cela consiste par exemple à :

Dans le domaine de l'aménagement

- Accompagner la commune dans les démarches de concertation des citoyens.
- Développer des projets collectifs dans les logements sociaux : jardins partagés, compostage collectif, récupération d'eau de pluie...

Dans le domaine de l'action sociale et de la santé

- Sensibiliser et accompagner le personnel des crèches et des centres de loisirs à la réduction des déchets (cuisine, couches jetables, déchets d'emballages...), à une meilleure maîtrise des dépenses (énergie, eau, alimentation...).
- Encourager, informer et accompagner les parents et les professionnels éducatifs dans la mise en place de pratiques parentales respectueuses des enfants pour un meilleur équilibre sociétal (allaitement, bienveillance, lien parent/enfant, communication).
- Organiser des ateliers pour accompagner les familles en **situation de précarité**, vers des alternatives qui répondent à leurs préoccupations (maîtrise des dépenses) tout en ayant un bénéfice sur l'environnement (déchets, énergie, eau).
- Accompagner les programmes de résorption de l'habitat insalubre, par un travail participatif avec la population afin de trouver les solutions les plus efficaces et pérennes.



Dans le domaine **de l'enseignement**

- Encourager les établissements scolaires à s'inscrire dans les dispositifs EEDD, du type Eco-école Agenda 21 scolaire, Jardin d'école. En plus de sensibiliser les scolaires, ces dispositifs contribuent à une meilleure maîtrise des coûts de fonctionnement des établissements.
- Encourager les démarches d'éducation à l'environnement dans les temps d'animation périscolaires.

Dans le domaine **sportif et des loisirs**

- Animer les aménagements touristiques et/ou de nature, support d'éducation pour tout public.
- Sensibiliser les sportifs aux démarches éco-responsables (déchets, alimentation, eau, etc.) lors des rencontres sportives.

Dans le **domaine patrimonial**

- Améliorer la connaissance des ressources écologiques de la commune via des inventaires naturalistes (rivières, nappes phréatiques, forêts, faune, flore).
- Favoriser la découverte du patrimoine naturel de vos administrés.
Organiser des éco-événements, mettant en valeur le patrimoine culturel et naturel, de votre commune par le biais d'exposition avec des artistes locaux par exemple.

Dans le domaine de la **propreté**

- Sensibiliser et accompagner les actions visant à une meilleure gestion des déchets.

Le ou la maire et ses conseillers municipaux ont toute légitimité à agir sur le volet de l'EEDD.

Nous nous permettons ainsi d'attirer votre attention sur la nécessité d'inscrire l'EEDD dans votre projet politique et nous vous proposons de vous engager au travers de cette campagne municipale pour un développement durable des territoires de Guyane.

La liste d'engagements, que vous trouverez en annexe de ce courrier, présente des actions ou des engagements d'EEDD concrets à mettre facilement en œuvre par une commune ou une communauté de communes. **Le GRAINE Guyane demande à tous ses membres ainsi qu'aux médias de faire circuler cette lettre dans leurs réseaux et de la rendre accessible sur leurs sites internet. En date du 17 mars, nous invitons les listes candidates à officialiser leurs engagements via un communiqué de presse qui sera publié sur notre site internet (www.graineguyane.org), ainsi qu'envoyé à la presse.** Merci de nous faire part de votre réponse par retour de mail (info@graineguyane.org) **avant le 17 mars.**

A la suite des élections municipales, nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer afin de présenter le réseau associatif GRAINE Guyane, riche de 28 associations en mesure de vous accompagner pour développer l'EEDD sur votre commune.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur élu ou futur élu, à nos sincères salutations.

Président du GRAINE Guyane,
Thomas Sigognault

NB : vous trouverez les documents suivants en annexe de ce courrier

1. La liste d'engagements.
2. La présentation du réseau GRAINE Guyane et la liste de ses membres.